

▶ CLASSE DÉCOUVERTE
Page 4

○ N°172

○ Juillet

○ 2012

▶ OUVERTURES DE CLASSES
MOBILISONS-NOUS
Page 5

▶ LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Page 5

Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

▶ Supplément jeunesse



Place Antoinette Chocq

Conseil Municipal du 29 juin 2012

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal
et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Martine BERNADAT et M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{mes} Djamila ACHOUR,

Véronique TANTER, Nathalie TISNÉ, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Viviane LOMAS (pouvoir Marcel OULÉS),
M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET (pouvoir Grégory ATTEBA)

M. Florence ALCON (pouvoir Djamila ACHOUR),
M. Stéphane LAMONTAGNE (pouvoir Véronique TANTER),
M. Cédric MAIRE (pouvoir Bernard BECQUERET),
M. Cédric PETEY (pouvoir Nathalie TISNÉ),
M. Jean-Charles PONSOT (pouvoir Ali BOUCHAMA).

Secrétaire de séance : M. Grégory ATTEBA

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 30 mars 2012.

1. Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, les tarifs* de la culture et des loisirs applicable au 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs* des droits de place applicable au 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs* du CLAJ applicable au 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs* municipaux divers applicable au 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, les tarifs* municipaux divers hors régie applicable 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, les tarifs* municipaux de restauration scolaire applicable 1^{er} septembre 2012.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, les tarifs* municipaux du centre de loisirs applicable 1^{er} septembre 2012.

2. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°01-2012.

3. Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, une subvention complémentaire à l'Association Sportive du Lycée Martin Luther King à Bussy.

4. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la convention carte IMAGIN'R pour 2012-2013.

5. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la répartition d'un actif pour la dissolution du SIECARL.

6. Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le marché de la restauration scolaire à SFRS "Les Petits Gastronomes".

7. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination "Passage des Campanules" pour la voie du lotissement ICADE.

8. Le Conseil Municipal n'entend pas, à l'unanimité, faire valoir son droit de préemption urbain et communal pour les parcelles YA308 et 309 sise ZAC du Chêne-Saint-Fiacre, pour un montant de 4 784 000, 00 €.

9. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'Adjoint du Patrimoine 1^{ère} classe à temps complet.

10. Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable sur l'adhésion de la commune de Montévrain à la CAMG.

11. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport de la CLETC du 12 avril 2012 soumis par la CAMG.

12. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de la CAMG.

13. Le Conseil Municipal approuve et adopte, à l'unanimité, les statuts portant création de la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) de Marne-et-Gondoire.

14. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'achat d'une action de la SPLA de Marne-et-Gondoire.

15. Communications du Maire

16. Questions diverses

Marcel Oulés,
Maire.

(*Retrouvez tous les nouveaux tarifs municipaux en pages 4 et 5).



Etat Civil



Nous leurs souhaitons la bienvenue :

BONNARD	Alex	17 avril 2012
MATHIEU	Aliénor	23 avril 2012
DA SILVA	Tiago	26 avril 2012
BIZOT	Lola	27 avril 2012
MAROUF GRUSELLE	Adam	30 avril 2012
NAOUI	Adam	21 mai 2012
WIATR	Anna	05 juin 2012
ATTIA	Romy	21 juin 2012

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :

FURNILLON Jean-Philippe et GUILLEMAIN Thérèse	12 mai 2012
CORBEILLE Thierry et LE MEUR Line	19 mai 2012
ANNE Emmanuel et MERCARDER Anne-Laure	19 mai 2012
PARIANEN Yovani et CUNIAH	13 juillet 2012



Ils nous ont quittés :

VIELLON DREANO	Henriette	08 mai 2012
BARBAUD	Marguerite	29 mai 2012
PIERRE	Francis	20 juin 2012
BOURIGAULT FOUCARD	Madeleine	23 juin 2012

Edito *du Maire*



Il en est des arbres comme des hommes. Vient le moment où, eux aussi, subissent des ans, l'irréparable outrage. Comme vous avez pu le constater nous avons été contraints de faire abattre quatre tilleuls de la place Antoinette Chocq. Plus que centenaies, ils mettaient en valeur cette place en lui donnant du volume. Il nous faut aujourd'hui à la fois assurer la sécurité du site tout en préservant son style briard.

L'état sanitaire de ces sujets, au tronc creux, ou soigné par un emplâtre de ciment, présentait un risque potentiel à court, ou moyen terme. Alertés sur ce problème par le jury régional, lors de sa visite à l'été 2011, nous avons demandé conseil à un for

restier arboriste du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) qui constatait que quatre arbres sur onze présentaient un tronc altéré. Après étude de son analyse nous avons, dans un premier temps, envisagé le renouvellement total de ce mail.

A la réflexion, nous avons pris la décision de ne remplacer que les tilleuls malades. Cette opération interviendra dès l'automne prochain. Nous envisageons de replanter de gros sujets préformés en rideau, même si nous savons qu'il faudra de nombreuses années avant que l'alignement retrouve son homogénéité initiale.

Dans un autre domaine, toujours lié à notre environnement et au développement mesuré que nous voulons pour la commune, nous avons lancé, dans le strict respect des dispositions de la loi votée le 20 mars 2012 par l'ancienne majorité parlementaire, une consultation publique sur le dispositif de majoration des droits à construire de 30 %. Cette consultation est prévue jusqu'au mardi 31 juillet.

En démocratie, ce qu'une loi fixe, une autre loi peut le modifier ou le supprimer. D'après les informations dont nous disposons, le Sénat vient d'abroger cette loi. Il appartient maintenant, conformément à la Constitution, à l'Assemblée nationale de se prononcer. Celle-ci devrait, avant la fin de la session parlementaire extraordinaire s'exprimer en la matière. Sans anticiper sur ce que sera la décision des députés, l'hypothèse de l'abrogation de la loi du 20 mars 2012 est la plus probable. Dans ce cas la consultation publique n'aurait plus de raison d'être et s'arrêterait d'elle-même. Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier. Toutefois, vous pouvez toujours continuer à le consulter, suivant les dispositions que nous vous avons communiquées dès le début de ce mois.

Une dernière information pour vous annoncer que la communauté d'agglomération de Marne-et- Gondoire va lancer l'appel d'offre concernant une mission de programmiste pour la création, sur notre territoire, du nouveau gymnase intercommunal. Le but de cette étude est de définir, en fonction des besoins, les aspects fonctionnels et architecturaux de ce futur équipement.

Même si la météo de ces derniers jours ne le prouve pas, nous sommes malgré tout en été. Il est donc temps, pour moi, de vous souhaiter de bons moments de repos en famille et de très bonnes vacances pour toutes celles et tous ceux qui peuvent en prendre.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*

Marcel OULÉS
Maire

Tarifs municipaux divers

LOCATION SALLE DES FÊTES :

Chanteloupiens Période été	370 €
Chanteloupiens Période hiver	400 €
Ext à Chanteloup Période été	900 €
Ext à Chanteloup Période hivers	1 000€
Locations Diverses :	
Location Vaisselle	1,5 €
Location Table	2 €
Location Chaise	1,2 €
Divers :	
Photocopie A4 recto	0,6 €
Photocopie A4 recto/verso	0,8 €
Photocopie A3 recto	0,8 €
Photocopie A3 recto/verso	1 €
Fax : la feuille	1,2 €

CIMETIÈRE :

15 ans	165,00 €
30 ans	239,00 €
50 ans	414,00 €
99 ans	2 334,00 €
Colombarium :	
15 ans	161,00 €
30 ans	239,00 €

DROIT DE PLACE

Le Mètre Carré	0,50 €
----------------	--------

SERVICE CULTUREL

Expo diverses :

Coût pour les exposants	38,00 €	Vente de programme	1,35 €
-------------------------	---------	--------------------	--------

Manifestations diverses : concerts, spectacles, théâtre

Entrée petit concert	3,20 €	Vente de programme	1,30 €
Entrée manifestation	3,20 €		

Autre :

Location de tables	11,00 €		
--------------------	---------	--	--

TARIFS ACTIVITES

Réduction aux Chanteloupiens à partir de deux personnes inscrites	5%	1heure Chanteloupien	57,00 €
Mini School jusqu'à 11 ans		1heure EXT Chanteloup	65,00 €

Théâtre

Enfant (jusqu'à 11 ans révolus) 1 heure Chanteloupien	55,00 €	Ados (de 12 à 17 ans révolus) 1 h EXT chanteloup	72,00 €
Enfant (jusqu'à 11 ans révolus) 1 heure EXT Chanteloup	63,00 €	Adulte 1 heure Chanteloupien	72,00 €
Ados (de 12 à 17 ans révolus) 1 h chanteloupien	64,00 €	Adulte 1 heure EXT Chanteloup	83,00 €

Arts Plastiques

Enfant 6/10 ans 1h30 Chanteloupien	67,00 €	Enfant 10/14 ans 2h Chanteloupien	89,00 €
Enfant 6/10 ans 1h30 EXT Chanteloup	75,00 €	Enfant 10/14 ans 2h EXT Chanteloup	100,00 €

Aquarelle

Adulte 2 h 30 Chanteloupien	138,00 €	Adulte 2 h 30 EXT Chanteloup	154,00 €
-----------------------------	----------	------------------------------	----------

Poterie

Enfant (jusqu'à 11 ans révolus) 1h Chanteloupien	45,00 €	Ados (de 12 à 17 ans révolus) 1h30 EXT Chante-	91,00 €
Enfant (jusqu'à 11 ans révolus) 1h EXT Chanteloup	48,00 €	Adulte 2h30 Chanteloupien	139,00 €
Ados (de 12 à 17 ans révolus) 1h30 Chanteloupien	83,00 €	Adulte 2h30 EXT Chanteloup	150,00 €

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Ressources mensuelles		Après-midi mercredi ou après-midi journée vacances	Journée complète mercredi ou vacances	Matin ou soir
1 enfant (fiscalement à charge)		2012-2013	2012-2013	2012-2013
inférieur 1067 €	A	2,55 €	7,61 €	1,50 €
1068 à 1525 €	B	3,43 €	10,10 €	1,75 €
1526 à 1982 €	C	4,12 €	12,34 €	2,12 €
1983 à 2434 €	D	4,82 €	14,40 €	2,32 €
2435 à 2897 €	E	5,57 €	16,61 €	2,59 €
Supérieur à 2897 €	F	6,26 €	18,78 €	2,76 €
2 enfants (fiscalement à charge)				
inférieur 1067 €	A	2,18 €	6,46 €	1,33 €
1068 à 1525 €	B	3,00 €	8,82 €	1,68 €
1526 à 1982 €	C	3,76 €	10,93 €	1,85 €
1983 à 2434 €	D	4,50 €	13,16 €	2,13 €
2435 à 2897 €	E	5,24 €	15,51 €	2,35 €
Supérieur à 2897 €	F	6,10 €	17,67 €	2,59 €
3 enfants (fiscalement à charge) ou pour le centre de loisirs et les accueils de 2 enfants en même temps				
inférieur 1067 €	A	1,65 €	5,03 €	1,10 €
1068 à 1525 €	B	2,48 €	7,22 €	1,46 €
1526 à 1982 €	C	3,18 €	9,35 €	1,72 €
1983 à 2434 €	D	3,81 €	11,58 €	1,91 €
2435 à 2897 €	E	4,47 €	13,30 €	2,16 €
Supérieur à 2897 €	F	5,19 €	15,61 €	2,37 €
Extérieurs (tarif unique)		6,89 €	20,67 €	2,96 €

CENTRE LOCAL D'ANIMATION DE LA JEUNESSE

Adhésion annuelle	32,00 €
Participation aux activités	50% du coût de l'activité

RESTAURATION SCOLAIRE

Ressources mensuelles		1 enfant (fiscalement à charge)	2 enfants (fiscalement à charge)	3 enfants et plus (fiscalement à charge)
inférieur 1067 €	A	2,26 €	1,96 €	1,42 €
1068 à 1525 €	B	2,84 €	2,65 €	2,32 €
1526 à 1982 €	C	3,13 €	2,97 €	2,78 €
1983 à 2434 €	D	3,33 €	3,28 €	3,10 €
2435 à 2897 €	E	3,78 €	3,65 €	3,46 €
Supérieur à 2897 €	F	4,01 €	3,91 €	3,81 €
Extérieurs (tarif unique)		6,89 €	20,67 €	2,96 €



Voyage scolaire dans l'Yonne

Du 9 au 11 mai 2012 pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1

participé à un atelier taille de pierre. Ce n'était pas toujours facile, mais très amusant.

Le 11 mai, après avoir fait nos bagages, nous sommes partis en direction du château de Guédelon.

C'est un château qui se construit avec les techniques et les outils du Moyen Age. Sa construction a commencé en 1997 et sera finie vers 2025.

Ces trois jours ont été dépaysants et enrichissants. Les enfants ont pu comprendre et expérimenter le mode de vie des hommes de la Préhistoire et du Moyen-Age.

Anne-Sophie Fabre Illien,
Professeur des écoles

Durant ce séjour nous avons pu admirer les peintures rupestres, les lacs souterrains, les stalactites et stalagmites de la grotte d'Arcy-sur-Cure.

Nous avons visité les carrières souterraines d'Aubigny. Elles étaient gigantesques et nous avons aussi



Les Loupiots en transhumance

Classe découverte dans les Alpes du Nord (Haute Savoie)

dités et le confort souhaités pour une vie en collectivité, animée mais cependant harmonieuse.

Au programme, de nombreuses activités sportives : tir à l'arc, escalade, spéléologie, randonnée. Les enfants ont pu découvrir la beauté, les richesses et les multiples loisirs qu'offre la montagne en été.

Ce fut donc une véritable suite d'aventures souterraines, aériennes, forestières et aussi humaines avec la rencontre de deux jeunes animateurs enthousiastes et néanmoins très compétents (Bougalou et Johan), d'Hélène, maman accompagnatrice labellisée & certifiée « efficacité et bonne humeur », et les retrouvailles émouvantes de Geneviève avec les « anciens » du Loupiot qui avaient déjà apprécié sa gentillesse et sa disponibilité en maternelle.

L'ambiance conviviale était donc propice à un enrichissement mutuel avec le personnel du centre, très accueillant, et des moniteurs sportifs diplômés très pédagogues.

Même le soleil, que les enseignants avaient inclus dans leur projet pédagogique, était au

rendez-vous !

Enfin, la visite d'une ferme bornandine nous a initiés aux saveurs du fameux Reblochon qui a remporté l'adhésion de tous (ou presque).

Cette classe découverte clôture magnifiquement la scolarité en primaire de tous les élèves de CM2 et devrait indubitablement leur laisser quelques souvenirs inoubliables.

Ce projet a été réalisé grâce aux subventions de la Mairie de Chanteloup-en-Brie, de la Caisse des Ecoles et à l'investissement des parents qui ont su se mobiliser pour confectionner, vendre et acheter les gâteaux, crêpes et autres délices bimensuels.

Un grand merci à tous !

Les enseignants, quant à eux, concoctent déjà une autre escapade pour l'année prochaine...

Babette Chavassieux,
Gérald Pateau,
Professeurs des écoles

Du 28 mai au 1^{er} juin 2012, les CM1-CM2 de Gérald Pateau et les CM2 de Babette Chavassieux ont migré vers des contrées inconnues, pour une destination haute en altitude, en couleurs et en sensations : *Le Grand-Bornand*.

Tout ce petit monde a été hébergé au chalet de la Jaille, un centre offrant toutes les commo-



Ouvertures de classes

Mobilisons-nous !!!

rentrée, Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale viendra compter les enfants présents, et la décision éventuelle d'ouverture ne sera prise que quelques jours plus tard.

Chers parents, il est important que **tous vos enfants** scolarisables dans les deux écoles soient présents le 4 septembre au matin, jour de la rentrée.

Mobilisons nous, ensemble, élus, parents et enseignants afin que nous obtenions les ouvertures de classes nécessaires qui permettront à nos élèves d'être accueillis et de travailler dans des conditions optimales et sereines.

Dernière minute en date du 17 juillet 2012 :
L'Académie nous informe que seule l'école maternelle du Cantou sera concernée par l'ouverture d'une classe conditionnelle.

Maryse Théault,
Adjointe au Maire en charge
des affaires scolaires

Les effectifs scolaires prévisionnels pour la rentrée sont très élevés tant en maternelle qu'en élémentaire, ce qui justifient l'ouverture de deux classes supplémentaires. Actuellement l'éducation nationale ne propose que des ouvertures de classe conditionnelles dans les deux écoles.

C'est-à-dire que le jour de la

PIQUE-NIQUE SOUS LA HALLE

Même pas mouillés

Plus de trois cents personnes se sont réunies sous la halle des rencontres le samedi 30 juin dès 19 h 30.

Chacun avait amené sa salade préférée et la braise était prête pour accueillir saucisses et grillades. Les échanges culinaires allaient bon train : « Qui veut goûter ma quiche au saumon ? Une petite part de gâteau aux abricots ? ».

La musique était bonne et la piste de danse n'a pas désempalé jusqu'à 2 h du matin, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Merci aux bénévoles qui nous ont aidé à tout préparer et à tous les pique-niqueurs qui ont participé au rangement, car les marathoniens de Marne-et-Gondoire devaient passer sous la halle le dimanche dès 10 h. De plus, la salle des fêtes devait être prête pour le spectacle de théâtre à 16 h.

Rendez-vous à la même heure dans un an...

Martine Bernadat,
Adjointe au Maire en charge
« des fêtes et cérémonies »



Les sketches des nouveaux enfants de la Télé

Mise en scène de Patrick Phil et participation exceptionnelle de Jérémy Charbonnel

Première prestation scénique des jeunes de l'atelier théâtre

Interactions avec la salle, messages publicitaires détournés - comme le désormais célèbre *Hélène Shoulders* ou la réclame pour le dentifrice *Belles Dents*... La créativité des jeunes s'est exprimée pleinement dans plusieurs domaines, musique, chant, danse.

Comment se débarrasser de sa mère ? Une séance chez la psy pour traiter sa « Mama phobie » ; le vrai faux casting d'incroyable talent et la visite au musée, furent les principaux thèmes d'actualité lancés par la speakerine dans sa lucarne.

La très remarquable *danse du cygne* sur baskets à roulette, en exclusivité mondiale, et le morceau de Hi-Hop ont apporté un rythme poétique à ce spectacle à la fois drôle et inventif. Ne manquez pas les prochains épisodes du Chanteloup théâtre club !

Jérémy Charbonnel, un futur grand

Jeune homme au physique de gendre idéal, Jérémy ne s'en laisse pas compter. Il nous présente une galerie de personnages souvent ridicules, des situations cocasses ou absurdes rencontrées au fil de la vie. Le prof d'anglais, le voyage Paris-Quimper, le chinois communicant, la recherche d'emploi galère, le conducteur chanteur, le monde ltech, mon Mac ou le nouveau-né.

Un festival de bons mots et de mimiques, Jérémy Charbonnel a le sens du public ! Regardez sa photo délire, prise depuis la scène, sur le site de la commune.

➤ Inscriptions lors du Forum de rentrée samedi 8 septembre. Programme et tarifs 2012-2013 prochainement en ligne.

Yves Buteau
Responsable du service culturel

SUPPLÉMENT JEUNESSE

ALSH
CLAJ

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Playstival

Sous la halle des rencontres

Depuis 3 ans maintenant, l'équipe d'animation et les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement mettent en place des projets de fin d'année. Pour cette 4^e édition et au vu du développement de la ville de Chanteloup-en-Brie, nous avons orienté notre action dans l'intention de favoriser une cohésion sociale entre les différents acteurs de la commune par le biais du jeu.

Recherche, construction et répétition ont rythmé les cinq derniers mois de l'accueil de loisirs, ferme du pavillon.

Enfin le 23 juin sous la halle des rencontres et ses environs, place a été faite au jeu.

Sous un beau soleil, familles, amis, anciens et nouveaux habi-

(Suite page 9)



(Suite de la page 8)

tants ont applaudi les spectacles des enfants du centre de loisirs. Tous ont joué et dansé au rythme des djembés de « FOLa Percussions », participé aux différents jeux du monde dont la plupart ont été construits par les enfants ou tout simplement sont venus partager un moment convivial au pôle des rencontres.

Mission réussie pour le centre de loisirs. Cette journée s'est déroulée comme prévue, sous le signe de la coopération, du dialogue et du partage. Nos remerciements vont aux enfants, aux parents, aux bénévoles, à la municipalité, à l'équipe d'animation et un grand bravo à Leila, Maxime, Bénédicte porteurs du projet.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine!

Carolle Marchès
Responsable service enfance/jeunesse

Jeux des saveurs

Centre Local d'Animation de la Jeunesse

Après plusieurs réunions organisées par le groupe réseau professionnel de Marne-et-Gondoire, nous avons mis en place un projet intercommunal de dégustation culinaire. La soirée s'est déroulée le mercredi 25 avril 2012 à la « La maison des jeunes » de Lagny-sur-Marne.

Notre objectif était de créer des liens, de favoriser l'échange et la mixité entre les jeunes des différentes communes. Saint-Thibault (Maison de l'adolescence), CPMV (Club de Prévention de Marne-la-Vallée), Lagny-sur-Marne (La maison des jeunes) et Chanteloup-en-Brie (CLAJ) étaient représentés.

La rencontre a commencé par des jeux de société afin de favoriser le lien entre les ados. Chaque structure participante avait préparé différents plats du monde, sous forme de buffet, basé sur plusieurs thématiques telles que l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du sud et l'Océanie.

La soirée a été un réel succès, des futurs projets intercommunaux sont à venir.

Mahamé Traoré
Animateur CLAJ



Centre Technique Municipal

Flash infos : les travaux sur la commune

- marquages au sol avec peinture routière pour améliorer la sécurité notamment devant l'école du Loupiot.

Seront réalisés dans le courant du second semestre les travaux suivants :

- la 2^e phase de rénovation de la salle des fêtes Van DONGEN avec la création d'un sanitaire aux normes permettant l'accessibilité avec un fauteuil roulant ainsi que la réfection du second sanitaire,

- le remplacement des portes d'accès et issues de secours,

- les travaux d'aménagement et de mise en sécurité des accès de cette même salle avec création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite. Après une 1^{ère} phase début juillet, la 2^e phase d'aménagement de traversée de la route interviendra dans le courant du mois de septembre,

- la réfection des trottoirs de l'avenue du bois de Chigny sur 150 m du côté des numéros impairs, à savoir depuis l'arrêt de bus de la mairie jusqu'à la rue du Grenier,

- la réfection du revêtement et marquage au sol de la place de stationnement de courte durée située face au tabac-pressé.

Restons sur notre petite place typique bordée de tilleuls auxquels nous apportons nos meilleurs soins année après année. Malgré cela, comme tous les arbres, ils vieillissent, certains moins bien que d'autres... Fort de ce constat et sur le con-

seil du Comité régional des villes et villages fleuris, nous avons fait réaliser un diagnostic par le CAUE 77 et le verdict est sans appel : quatre d'entre eux doivent rejoindre le paradis vert des végétaux. Avec regrets mais afin de préserver la sécurité, nous avons procédé à l'enlèvement de ces quatre tilleuls dès la première quinzaine de juillet. Dans le courant de l'automne, après dessouchage, nous replanterons de jeunes sujets qui, dans quelques années, recréeront l'unité de ce rideau d'arbres... patience.

Je finirai par les dégradations constatées sur l'aire de jeux de la place Jacques TATI, avec entre autres l'arrachement du revêtement souple au pied du toboggan et les perforations ponctuelles autour de la petite cabane. Cela m'oblige à conclure cet article sur une note moins légère que je ne l'aurai souhaitée. Est-il besoin de rappeler que ce revêtement nécessite un minimum de précautions d'usage. Sont à proscrire les chaussures qui peuvent provoquer des dommages tels que les talons pointus ou les chaussures cloutées. Nous procéderons aux réparations prochainement et comptons sur chacun pour que le respect du bien commun permette d'en maintenir l'agrément et d'économiser les deniers publics.

Bernard Becqueret,
Adjoint au Maire en charge des travaux



Quelques lignes pour vous informer des travaux déjà réalisés ce jour et à venir dans le courant du second semestre. Cette liste n'est certes pas exhaustive mais reprend des lignes importantes de notre budget travaux 2012. En ce qui concerne les interventions sur les voies piétonnes, sont déjà réalisées :

- reprise des trottoirs face au 20 et 29 de la rue qui chante,
- réfection de l'ensemble des trottoirs et places de stationnement rue Louis François LE MORE,
- réfection partielle de la cour de l'école du Loupiot

Démontage des tilleuls



Tronc altéré

Accès aux Personnes à Mobilité Réduite - Salle des fêtes
1^{ère} phase



Kermesse des écoles

Association des parents d'élèves de Chanteloup-en-Brie



sont pas en reste. Ils nous fournissent des lots régulièrement pour l'organisation de la tombola qui, cette année, avait 2 gros lots : 1 siège massant (pour les adultes) et 1 ordinateur (pour les enfants).

La décoration, sur le thème des bonbons, a permis aux enfants, avec l'aide des animateurs du centre de loisirs, des enseignants et de quelques parents, de réaliser quelques œuvres d'art qui ont égayé la cours, malgré le temps pluvieux.

Cela n'a pas empêché les enfants comme les parents de profiter de stands attrayants comme le stand restauration avec ses frites / saucisses, les plats confectionnés par les parents et la barbe à papa qui ont régalé tous les estomacs.

L'ambiance était malgré tout à la fête. Que tout le monde soit remercié, et rendez-vous l'année prochaine.

La kermesse des écoles était pour la première fois, organisée par l'APEDEC.

Nous devons cette réussite à tous enseignants, bénévoles et parents, agents municipaux qui ont donné de leur temps avant, pendant et après la kermesse.

Les commerçants locaux ne

L'équipe de l'APEDEC.



Fête de fin d'année

Les crayons de couleurs

Ce soir là, dans la cour, discutaient les enfants et leur famille autour d'un agréable buffet

« oléo, oléo banjo ! »

Ce soir là, dans la cour, jouaient les enfants et leur famille avec le magnifique nouveau toboggan

« oléo, oléo banjo ! »

Ce soir là, dans la cour, s'amusaient les enfants et leur famille en soufflant des bulles de savon

« oléo, oléo banjo ! »

Ce soir là, dans la cour, chantaient les enfants et leur famille avec l'équipe des Crayons de Couleurs

« oléo, oléo banjo ! »

Et ça faisait zoum balazoum balazoum bam bam

Oléo, oléo banjo ! »

Céline Gustin,
Educatrice de jeunes enfants

Après une année riche en rencontres pendant laquelle nous avons continué à travailler autour de l'épanouissement des enfants, nous nous sommes retrouvés le vendredi 15 juin pour la fête de fin d'année.

Nous allons vous la raconter en chanson :

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIOR

Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, une opération nommée : tranquillité senior a été organisée le jeudi 16 février 2012 en la salle des fêtes par la police nationale de Lagny-sur-Marne.

Lors de cet après-midi, le Brigadier-chef Imbernon, accompagnée de ses collègues a proposé un diaporama, suivi d'un débat où ont été produites des règles simples pouvant permettre de se prémunir le mieux possible contre les actes malveillants tels les cambriolages, le vol au distributeur de billets, le vol à la fausse qualité, l'agression....

En mettant en pratique ces quelques recommandations, il est possible de diminuer le risque.

Alors ayez les bons réflexes et en cas d'urgence appelez Police-Secours en composant le 17 ou 112 ou bien le commissariat de Lagny-sur-Marne au 01.64.12.68.68.

N'oublions pas non plus, l'opération « Tranquillité vacances » en signalant votre absence au commissariat de police, des patrouilles sont organisées dans ce cadre pour surveiller le domicile des personnes concernées. Nous remercions vivement la Police Nationale de Lagny-sur-Marne, pour cet après-midi.

Véronique Tanter,
Conseillère municipale - C.C.A.S.



Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

L'APFEDC organise un
TOURNOI DE FOOT
pour les enfants de 6 à 99 ans

Samedi 1^{er} Septembre 2012
à Chanteloup en Brie

à 14h00 sur le terrain de foot

- équipes de 8 à 12 joueurs (hommes, femmes, enfants)
- tirage au sort sur place avant le tournoi pour former les équipes
- ateliers : Champs d'hibe, Tir au But, Jangleage...
- boissons offertes à chaque joueur

Participations & inscriptions avant le 27 Août
Buvette sur place

Renseignements
apfedc77@gmail.com ou 07 60 64 80 15



**Calendrier des collectes
des encombrants :**

- Lundi 17 septembre 2012
- Lundi 17 décembre 2012

**Rappel
Aux Chanteloupiens**

Heures de tontes :
Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h



Merci de votre compréhension

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Coiffure **L'ORÉAL**
Clara Andrada professionnal

43, avenue de la Jonchère
77400 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 66 02
06 76 21 75 67

**CENTRE DE BEAUTÉ
NOUVELLE INSTALLATION**

Marie et Christelle ont de nouveau le plaisir de
vous accueillir dans leur nouvel «Espace
Beauté » au 43 avenue de la Jonchère (entre
l'auto-école et la crêperie des 4 loups).

Contact :
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

CHANTELOUP HÔTEL ******
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Frying stand

TEL: 01 64 30 38 74

37, avenue de la Jonchère - 77400 Chanteloup-en-Brie
405 Meublé 300 409 748

Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

TABAC JOURNAUX

POINT POSTE :
60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon

06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau

06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats

60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Le Cœur de Chanteloup
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-60-35-91-01

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

ENTREPRISE FRANCOIS
François LUBAKI
PEINTRE DECORATEUR

8, rue de la ferme du pavillon
77400 Chanteloup en Brie

Tel : 06.35.47.19.14
www.lubakiservice.com

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
Mme Gaudet—M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

**FAITES VIVRE VOS
COMMERCES
ET SERVICES**

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

**AUTO ECOLE
CER**
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

ESAT La grange au bois
Vente de plantes
24 bis, av R. Poincarré
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-94-23-00

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)
Fermé les samedis 4, 11 et 18 août 2012

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire
et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58

BULLETTIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault,
Viviane Lomas, Martine Bernadat,
Marie-Christine Beauvironnet, Jamila
Achour.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3